



Invitation presse

Saint-Denis, le 1^{er} avril 2019

Signature de la Charte pour une restauration collective publique responsable à La Réunion

Vendredi 5 avril 2019 à 14h30 en préfecture

Amaury de Saint Quentin, préfet de La Réunion, Didier Robert, président du Conseil régional, Cyrille Melchior, président du Conseil départemental et Frédéric Vienne, président de la chambre d'agriculture **signeront vendredi 5 avril 2019 à 14h30 la charte pour une restauration collective publique responsable**, avec la fédération réunionnaise des coopératives agricoles (FRCA), la société coopérative et participative Réunion développement accompagnement et assistance (RD2A), l'association pour le développement industriel de La Réunion (ADIR), l'association nationale des directeurs de la restauration collective (AGORES) et les associations réunionnaises interprofessionnelles du bétail et de la viande (ARIBEV), de la volaille et du lapin (ARIV), des fruits et légumes (ARIFEL) et de la pêche et de l'aquaculture (ARIPA).

L'alimentation joue un rôle primordial en terme de santé publique. À La Réunion quatre adultes sur dix sont en surcharge pondérale et plus d'un sur dix est obèse. La Réunion est aussi la région de France où la prévalence du diabète traité est la plus élevée.

La restauration collective a été citée dans les ateliers des États Généraux de l'Alimentation et du livre Bleu Outre-mer comme un secteur incontournable permettant d'impulser une évolution des pratiques alimentaires vers une alimentation de meilleure qualité, plus durable et accessible à tous. Ainsi, avec **27 millions de repas servis chaque année**, la restauration collective représente un enjeu important. Par ailleurs, le repas au restaurant scolaire, avec sa structuration, la diversité des produits servis et de façons de les préparer, est un levier majeur d'éducation, de prévention et de sensibilisation auprès de la jeunesse.

La signature de la charte engage les différents partenaires à considérer le repas dans sa globalité, de l'approvisionnement aux exigences nutritionnelles et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Elle conduira en outre à soutenir les filières de production de produits péi.



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 -

